

Comment faire rimer les mots « épanouir » et « enrichir » Une conférence pour aider les artistes d'ici à vendre leurs œuvres

Daniel *Bastin*

J'aurais voulu être un arti*iiii*iste! », chante Claude Dubois, un rêve que caresse beaucoup d'entre nous, mais qui reste souvent enfoui, caché, car la suite de la chanson ressemble à : « ...mais comment vais-je vendre mes tableauxuuuuuuux! » C'est pour cette raison que le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de Marguerite-D'Youville organise, le 25 septembre prochain, une conférence intitulée « Commercialiser ses créations sans gêne » visant à offrir des outils aux artistes qui désirent vendre leurs œuvres à un large public. Et ce, sans fausses notes!

« On s'est aperçu qu'il est difficile pour les artistes d'évaluer la valeur de leurs œuvres et, par la suite, d'entreprendre les démarches pour les vendre, que ce soit par timidité ou par peur de franchir cette étape. Nous avons donc organisé une conférence en trois volets afin de démystifier notamment la vente, comment se présenter pour vendre, et bien d'autres choses au programme », explique Denis Chartrand-Courchesne, responsable des communications au CJE, qui est au cœur de cette initiative réalisée en partenariat avec le CLD de Lajemmerais et en collaboration avec la Ville de Sainte-Julie.

Trois volets

La première conférence s'intitule « Les droits d'auteur : avant de vendre, il faut se protéger », présentée par Gilles Lessard, de la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada (SODRAC).

« Ce que les gens ne savent pas, précise Denis Chartrand-Courchesne, c'est qu'au Canada, les œuvres sont déjà protégées dès leur création, contrairement aux États-Unis. Pour un artiste, il est frustrant de voir une de ses œuvres reproduites pour embellir un produit, par exemple, et de ne pas toucher un sou au bout du compte. M. Lessard expliquera ce que la SODRAC peut faire pour les artistes et il y aura des discussions avec les participants par la suite. »

La deuxième conférence au programme sera « Comment dénicher et fidéliser ses clients? », proposée par le conférencier, coach d'affaires et formateur, Jean-Pierre Lauzier. « C'est la question à 100 piastres!, de sourire Denis. Bien souvent, le premier cercle d'acheteur, c'est la famille et les amis, mais il n'est pas facile d'aller en dehors de ce cercle. »

« M. Lauzier expliquera comment être notre propre représentant, une approche fondée sur l'honnêteté et la personnalité propre de l'artiste; comment préparer ses techniques de présentation; comment établir une chimie entre soi et le client dans les cinq premières minutes; quelles sont les stratégies sur le Web; comment développer un « Wow! », c'est-à-dire comment mettre en évidence ce qui nous distingue, etc. »

« Le troisième volet est un témoignage personnel présenté par Jean Letarte, qui est artiste peintre et réalisateur, dont la conférence s'intitule « Vivre de son art ou vivre et faire son art? » et je crois, après lui avoir parlé, qu'on aurait pu ajouter : vivre pour son art. C'est un contenu très philosophique, très intéressant, où il nous fait part de son cheminement et un de ses messages aux artistes peut être résumé comme suit : c'est à vous de bâtir votre modèle et de nous brasser la cage! »

Inscription obligatoire

La conférence aura donc lieu ce samedi, de 13 h à 16 h, au pavillon Thérèse-Savard-Côté, situé au 477, avenue Jules-Choquet, à Sainte-Julie, c'est-à-dire à l'ancienne bibliothèque municipale. La conférence s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, et seulement 80 places sont disponibles. Il est important de savoir que les réservations sont obligatoires et qu'il faut téléphoner au 450 449-9541 pour ce faire.

En terminant, prenez note que les murs du pavillon Thérèse-Savard-Côté seront agrémentés pour l'occasion des œuvres des jeunes artistes de la relève faisant partie du projet Vocation en art.

Vous en aurez donc plein la vue et plein les oreilles!



La conférence aura lieu ce samedi, de 13 h à 16 h, au pavillon Thérèse-Savard-Côté, situé au 477, avenue Jules-Choquet, à Sainte-Julie. Seulement 80 places sont disponibles et les réservations sont obligatoires.



Jean-Pierre Lauzier



Jean Letarte

UN PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE COMPLET

ENERGI

C'est un circuit d'entraînement extérieur complet conçu pour les 13 ans et plus. Basé sur les plus récents principes et méthodologies d'entraînement, il est actuellement le seul circuit d'exercice extérieur disponible dans l'industrie qui intègre la nouvelle philosophie du conditionnement physique, c'est-à-dire l'entraînement fonctionnel.

Au total, cinq stations avec 120 exercices différents et trois niveaux de difficulté : débutant, intermédiaire et avancé. Ce circuit d'entraînement comprend une combinaison d'exercices de musculation faisant appel au poids de l'utilisateur afin de tonifier les muscles sollicités lors des activités quotidiennes, ENERGI propose un plan d'entraînement progressif, varié et stimulant tout en respectant le rythme et les capacités de chaque utilisateur. Ce concept, basé sur l'entraînement fonctionnel, vise à développer l'ensemble des muscles du corps dans leurs mouvements plutôt qu'isoler chacun des muscles comme le voulait la philosophie des culturistes des années 80.

ENERGI est une façon saine, efficace et amusante de faire de l'exercice en profitant du beau temps tout en socialisant avec les gens du quartier. Il est idéal pour les endroits publics, car il ne nécessite aucun entretien ni ne comporte de système mécanique pouvant être vandalisé.

Simexco tient à remercier tous les intervenants au dossier du parc Vincent-d'Indy de Boucherville pour leur confiance dans la sélection des équipements d'entraînement.

Établie depuis bientôt 20 ans, Simexco est une entreprise de Sainte-Julie spécialisée dans la conception, la fabrication, la fourniture et l'installation d'équipement pour parcs et places publiques. Les propriétaires, Luc Pellerin, et sa conjointe, Sylvianne Garry, sont tous les deux citoyens de Boucherville.

Dans la région, en 2010, en plus des travaux au parc Vincent-d'Indy, Simexco a bénéficié de la confiance des responsables concernés au parc Sabrevois à Boucherville, au parc des Tuileries à Sainte-Julie, aux parcs Santerre, Marie-Victorin ainsi qu'à l'école Guillaume-Vignol à Brossard, à l'école Mgr-Forget à Saint-Hubert, aux parcs Gardenvale et Du Ruisseau à Saint-Bruno, au CPE Matin-soleil à Varennes et au parc Passe-partout à Verchères pour ne nommer que ceux-là.

Pour plus d'information, visitez : www.simexco.com.

Parc Vincent-d'Indy
Boucherville